

Conférence « Le phénomène sectaire en Belgique »
Allocution de Daniel Senesael Député-Bourgmestre
Maison Communale, 21 avril 2015 à 18h30

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir à toutes et tous et merci de nous avoir rejoint au sein de votre Maison communale pour cette nouvelle conférence consacrée aujourd'hui au phénomène sectaire en Belgique.

Eglise de Scientologie, Pentecôtistes, Témoins de Jéhovah, Mormons... les groupements religieux ou philosophiques sont de plus en plus nombreux en Belgique. On ne dispose malheureusement pas de chiffres précis quant à leur nombre exact mais les spécialistes s'accordent à dire qu'un peu plus d'une centaine environ de mouvements sectaires organisés de ce type seraient actifs dans notre pays. A ces données, nous pouvons également inclure le nombre de faux psychothérapeutes et de pratiquants d'une soi-disant médecine dite "nouvelle" qui agissent dans la plupart des cas comme des gourous à l'égard de leur "patientèle". Le secteur de la santé et du bien-être est d'ailleurs l'un de ceux où les pratiques de type sectaire connaissent la plus forte augmentation.

Bien qu'imprécises, nous pouvons sans ambages qualifier ces données d'inquiétantes. En effet, ces groupements qui ont tendance à diversifier de plus en plus leur champ d'action, toucheraient plusieurs dizaine de milliers de personnes en Belgique. Or, de par leurs pratiques et les dérives qui y sont souvent associées, ces nombreuses sectes ont tendance à mettre en péril l'intégrité physique, morale et financière de bon nombre de nos concitoyens, et principalement les plus faibles.

Afin de nous éclairer et de nous entretenir sur l'évolution de ce phénomène dans notre pays ainsi que sur les moyens mis en œuvre par le législateur pour lutter contre les pratiques illégales de ces sectes et sur les dangers qu'elles représentent tant pour les individus que pour la société dans son ensemble, nous avons le privilège d'accueillir un spécialiste en la matière qui a spécialement effectué le déplacement depuis le fin fond de la Belgique pour venir nous entretenir ce soir, le député fédéral, premier vice président du parlement fédéral et fondateur de l'Association d'Aide aux Victimes des Sectes dont il est président, André Frédéric. Au cours de son parcours monsieur Frédéric s'est spécialisé dans la lutte contre les organisations sectaires nuisibles, avec comme objectif constant la défense des plus faibles. Il a par ailleurs présidé le groupe de travail sur les sectes au Parlement fédéral. Comme vous pouvez le constater au vu de son pedigree, André, que j'apprécie beaucoup, dispose de sacrées connaissances sur le sujet qui nous occupe. Il m'est dès lors paru évident de le solliciter afin d'éclairer nos lanternes. Je tiens d'ailleurs à le remercier très chaleureusement pour sa présence ici ce soir parmi nous, tout comme je vous remercie d'être venus assister si nombreux à cet évènement.

Je cède à présent la parole à notre interlocuteur sans manquer de vous inviter à venir partager ensemble le verre de la convivialité à l'issue de l'exposé.